

Réunion de préfiguration d'une instance de concertation au développement durable et à l'éducation à l'environnement en Normandie

Mardi 4 avril 2017 à Caen

Synthèse

1/ INTRODUCTION

Le mot de la Région – M. Hubert DEJEAN DE LA BATIE

Vice-Président en charge de l'environnement, de la mer, du littoral et de l'énergie

L'ambition du Conseil régional est de faire de la Normandie une région durable. Cela s'appuie sur une stratégie co-construite autour de 6 axes majeurs :

- Renforcer le mix énergétique normand, unique en Europe
- L'enjeu de la rénovation énergétique des bâtiments
- Une Région exemplaire en matière d'économie circulaire
- Vers une stratégie régionale de la biodiversité
- Elaborer une stratégie dédiée aux 600 km de côtes, 26 000 km de cours d'eau *
- Le développement durable, au cœur des priorités normandes, au service de l'attractivité

Cf détails en annexe 1

* A ce sujet, deux événements en lien avec l'eau auront lieu en Normandie en novembre :

7 au 11 novembre : conférence des 350 agents des Conservatoires du Littoral

21 et 22 novembre : 13^è Assises de l'économie de la mer, au Havre

La Région partage la volonté des acteurs de travailler ensemble sur l'EEDD. Un espace de concertation permettrait la définition d'une perspective de long terme, d'échanger et d'anticiper sur les politiques publiques, de co-construire des projets et des événements régionaux, et enfin, de définir un Plan régional d'actions en faveur de l'EEDD.

Le mot du GRAINE – Mme Sophie CHAUSSI

Co-présidente

L'EEDD est un champ étendu :

- basé sur des actions de sensibilisation, d'information, de formation ou de participation collective
- abordant les thèmes de l'environnement naturel et du développement durable (Énergies, Alimentation, Biodiversité, Climat, Déchets, Consommation, Eau, Qualité de vie, etc...),
- dont la visée est le changement des comportements du citoyen
- utilisant des méthodes pédagogiques interactives où les individus sont acteurs de leur propre formation (apprentissage de l'initiative, expérimentation, prise de responsabilité, développement de l'esprit critique.)

Le GRAINE Normandie est un réseau regroupant des acteurs professionnels de l'EEDD en Normandie. Il existe depuis 20 ans sur l'ex-Basse-Normandie et depuis bientôt 1 an bientôt en Normandie.

Faire partie du réseau GRAINE est une démarche volontaire : il ne s'agit pas d'une fédération ; ce sont les adhérents qui font vivre leur réseau via une démarche ascendante leur permettant d'exprimer des besoins internes et externes.

Les activités du réseau sont organisées autour de 3 axes :

- Soutien aux acteurs du territoire : Promotion et communication – Développement de la formation – Accompagnement des porteurs de projets
- Mise en réseau des acteurs de l'EEDD : Échanges de pratiques – Mutualisation des outils et des compétences – développement des coopérations entre acteurs
- Représentation du secteur d'activité-expertise : Dans des instances ou groupes de travail – défense du secteur essentiel pour la mise en œuvre des politiques publiques notamment

2/ POURQUOI UNE CONCERTATION RÉGIONALE ?

Un espace pour :

1. échanger et anticiper sur les dispositifs et politiques publiques

- Discuter des futurs dispositifs et besoins d'actions de l'Etat et des collectivités
- Échanger sur les orientations possibles

2. échanger et partager des projets à venir des structures opératrices

- Discuter des futures actions des opérateurs
- Échanger sur les orientations possibles et ouverture aux partenariats techniques
- Co-construire des événements régionaux

3. co-construire une stratégie régionale et un Plan Régional d'Actions EEDD

Le constat est fait de la nécessité de disposer d'une stratégie éducative pour les projets environnementaux afin d'amplifier la prise de conscience des acteurs et de la population en Normandie. Pour cela, une définition concertée des axes prioritaires normands en termes d'EEDD est souhaitée afin d'obtenir un Plan régional d'actions EEDD qui aura pour effets positifs de :

- Mettre en commun les enjeux et les transformer en actions
- Permettre que tous les acteurs agissent de manière concertée dans l'objectif d'amplifier ou de compléter les actions engagées
- Structurer et prioriser l'action au niveau régional
- Permettre l'évaluation et le suivi des actions EEDD au regard des enjeux
- Installer les actions EEDD dans le temps

L'instance de concertation vise à anticiper et préparer des projets dans un objectif d'intérêt général de l'EEDD, au-delà de l'intérêt particulier de chaque structure.

Un existant sur lequel s'appuyer

Deux instances de concertation existaient sur les deux anciennes régions. Elles font suite à la création d'un Espace National de Concertation, lors des Assises nationales de l'EEDD de 2009, à Caen.

- ERC EEDD - Espace Régional de Concertation pour l'EEDD en Basse-Normandie, installé en novembre 2010.
- CREEDD - Collectif Régional pour l'EEDD en Haute-Normandie, créé début 2011.

Des points communs

- Des instances ouvertes à 4 sphères d'acteurs : État, Collectivités, Société civile (associations et syndicats), Entreprises
- Des finalités et valeurs de l'EEDD communes
- Un constat commun sur l'importance de travailler en partenariat pour développer et renforcer l'efficacité des actions
- Des travaux tournés vers le partage des projets et des politiques qui incluent des besoins en éducation/sensibilisation des publics à l'environnement et au développement durable
- Organisation d'Assises de l'EEDD dans les territoires en lien avec les Assises nationales
- Une charte encadrant les travaux et les orientations signée des membres
- L'organisation de journée thématiques (Évaluation EEDD ; Changements comportement ; Santé-environnement)

Des différences en terme de fonctionnement et d'actions mises en place.

Des écueils soulevés

> en Basse-Normandie

- Manque de représentants et de discussions de niveau politique au regard des objectifs stratégiques
- Baisse de mobilisation des sphères collectivités, État et entreprises au fur et à mesure
- Absence de représentation du Rectorat
- Organisation, au titre de l'instance, d'actions concrètes qui relèvent de missions des membres

> en Haute-Normandie

Manque de moyens financiers impliquant une difficulté de mobilisation et d'animation de l'instance ; d'où un essoufflement des membres

Retours d'expérience de membres de ces instances

> Sylvain Perriollat, Ademe

(membre de l'ERC EEDD Basse-Normandie)

- Au fil du temps la dynamique ERC s'est concentrée sur la technique et a perdu son esprit stratégique, malgré les tentatives de certains membres. Cette expérience illustre la nécessité de doter l'espace de concertation de deux instances : l'une stratégique,

décisionnelle, et l'autre opérationnelle, logistique. (exemple du Comité Régional pour l'Economie Circulaire : Comité de pilotage et Comité technique).

- De plus, il est important de définir le rôle du GRAINE par rapport à ces comités stratégique et politiques.
- Enfin la concertation doit mobiliser tous les acteurs : entreprises, Etat/collectivités, citoyens, associations..., afin d'organiser une chaîne complémentaire (exemple du REGAL Normandie sur le gaspillage alimentaire).

> Joël Ouf et Sylvie Fusil, Cardere

(membre et co-animateur du CREEDD Haute-Normandie)

- Quelques moyens financiers ont été accordés par la Région pour le CREEDD mais ils étaient modestes. La dynamique était intéressante mais surtout associative, les collectivités n'y participant que peu.
- De plus, en parallèle du CREEDD, les acteurs ont mis l'essentiel des forces vives dans le collectif « Eduquer à la Nature » et la rédaction de son plan d'actions. D'où une nécessité de réfléchir à la place de l'éducation à la nature, par rapport à l'éducation au développement durable.

Les structures invitées

> cf annexe 2

3/ LES ATTENTES ET QUESTIONNEMENTS DES PARTICIPANTS

Espace de Concertation et GRAINE : les liens

- Interrogation sur les raisons d'une création d'un ERC différent de la structure GRAINE. Quelles sont les missions spécifiques de chacun ? l'ERC est-il une structure ? Le GRAINE ne pourrait-il pas regrouper toutes les organisations ? Cela permettrait de limiter les structures.
> Sophie Chaussi - GRAINE Normandie: le GRAINE est un réseau d'acteurs auquel toutes les sphères n'adhèrent pas (les collectivités et services de l'État par exemple), ce qui réduit la portée d'une concertation. Par ailleurs le GRAINE est une association alors que l'ERC est un collectif, sans statut juridique.
- Question sur la création d'un site internet / centre de ressources / annuaire en ligne de l'EEDD.
> Sophie Chaussi - GRAINE Normandie : le travail d'annuaire des acteurs et outils normands de l'EEDD est une mission réalisée par le GRAINE et correspondant tout à fait à ses activités. Cet exemple illustre la nécessité de définir précisément les missions respectives GRAINE/instance de concertation.

> Hubert Dejean de la Batie – Région = on parle bien d'un espace de concertation, pas d'une structure, ainsi les financements iront bien sur des actions évitant les doublons et favorisant plus d'efficacité. Il s'agit de définir des logiques globales et de mesurer nos dispositifs (exemple de la rénovation énergétique des lycées qui ne peut que s'accompagner d'une sensibilisation des usagers des lieux).

Ecueil à éviter : ne pas produire de pratiques applicables sur le terrain ; ne produire que des théories en perdant le sens des actions.

Les attentes vis à vis d'une concertation

- Stéphanie Taleb-Tranchard - Métropole Rouen : lors de la définition de son plan EEDD, la Métropole avait la légitimité pour parler réduction des déchets, mobilité durable, protection de la ressource en eau... mais a eu des difficultés à travailler avec le Département et la Région sur les compétences relatives aux collèges et lycées par exemple. Le plan d'actions communautaire arrivant à échéance fin 2017, la Métropole est désireuse de bénéficier d'une concertation locale en lien avec les producteurs de politiques publiques d'échelons territoriaux complémentaires. Il est pertinent de définir un projet d'envergure régionale mais décliné de manière infra-territoriale, et dans lequel chacun prend sa part, selon ses domaines de compétences respectifs.
- Marc Dupin - Rectorat de Caen : les moyens de la cellule Éducation au Développement Durable sont modestes (0,5 ETP) et l'action s'est concentrée sur le dispositif E3D, monté en partenariat avec la Région, les Départements, la DRAAF, le GRAINE... La dimension normande de l'actuelle concertation repose la question de l'organisation de cet espace partenarial.
- Sophie Raous - IRD2: souhaite une vision plus large de l'EEDD, en lien avec le SRADDET qui encadre le développement durable du territoire.
- Anne Hébert - Ligue de l'enseignement Normandie : chaque structure est particulière et mène des actions spécifiques. La concertation doit permettre de donner plus de force à chacun, de mutualiser des événements ou des outils afin d'aller plus loin dans les changements de comportement.
- François Lenormand - Clubs CPN de Normandie : il faut aller vers du développement qualitatif et quantitatif, pour faire mieux, car on n'est pas encore au niveau. Un plan et une organisation doivent permettre de gagner en efficacité, d'être à la hauteur des enjeux.
- Sylvain Périollat - Ademe : propose la définition de thématiques prioritaires annuelles, à destination de cibles précises. Il faut articuler cette réflexion avec les plans régionaux en cours de définition (déchets, économie circulaire...).
- Didier Bergar - CTRC : la concertation doit permettre une visibilité des actions pérennes
- Bruno Dosseur – Relais d'Sciences : ne pas oublier de faire le lien avec la culture scientifique et technique.
- Patrice Favier – Académie de Rouen : il faut prendre en compte tous les degrés d'enseignement scolaire, du 1^{er} au 2nd, et se pencher sur la formation des enseignants.
- Romain Debray – ARE Normandie : il faut définir précisément les publics cibles de l'EEDD, le « grand public » n'existe pas.
- Normandie Equitable : il y a un enjeu à mieux concerter la sphère « entreprises », afin de montrer la légitimité des entreprises responsables à siéger dans un espace de concertation.
- Danièle Lebailly – CNFPT : Il faut rendre visibles les actions d'EEDD, par exemple en créant des modules développement durable dans les formations.

Autres interventions :

- La concertation doit être exemplaire entre les 3 sphères d'acteurs que sont la société civile, les entreprises et les collectivités, et conforter la place des entreprises.
- La concertation doit accompagner les projets de territoires
- la concertation doit impliquer les têtes de réseaux, les acteurs décisionnels, les acteurs économiques
- Cette concertation peut être un support de type fab lab ou université populaire
- il faut être vigilant au poids politique de chacun lors de la co-construction de la stratégie
- il faut être vigilant à la co-existence de différents réseaux : CREC, Regal, ERC...
- l'instance de concertation comme espace de neutralité et d'innovation.

4/ CONCLUSION

Hubert Dejean de la Batie

L'objectif n'est pas d'enrichir le millefeuille, il ne s'agit pas de créer une structure supplémentaire mais un espace de dialogue. Il ne doit pas servir à rien sinon, il s'arrêtera très vite, ce n'est pas non plus un espace sans limite, dont on ne sait pas ce qu'il fait.

Il faudra être vigilant y pouvoir y parler technique (le concret) mais aussi stratégique/politique, d'où la nécessité de prévoir deux types de réunion. Il faudra assurer au minimum un comité de pilotage et deux comités techniques annuels .

Concernant les cycles thématiques de travail, un an semble trop court, il faudrait plutôt viser 2 à 3 ans.

La Région ne mettra pas d'argent en tant que tel dans cet espace mais des moyens humains pour son animation, en co-animation avec le GRAINE.

Faire revenir les entreprises dans l'ERC est un objectif, il faudra engager un travail là-dessus en comité technique. Il ne s'agira pas de leur demander trop de choses mais de bien leur présenter l'utilité d'un tel espace.

Attention à bien organiser la définition des objectifs en fonction des cibles et des moyens, qui seront les déterminants des actions engagées. Il faut être modeste, ne pas mettre la barre trop haut, il faudra définir un dispositif a minima et arriver à s'y tenir. Il y a des actions que l'on mène en même temps pour lesquelles il s'agira de se le dire pour y remédier. Mais il y a aussi des « trous dans la raquette » que l'échange et l'interconnaissance devront combler.

Un espace sera réservé sur le site de la Région pour communiquer sur l'ERC (portail d'entrée vers autres sites).

La prochaine étape doit être technique. A cet effet, vous recevrez prochainement une invitation pour y participer, co-signée Région/GRAINE.

Sophie Chaussi

La matinée a été très satisfaisante, avec des échanges intéressants et une bonne écoute. Les acteurs sont invités à rejoindre le GRAINE, pour la connaissance des acteurs de l'EEDD.

Les lignes de partage entre la cellule de concertation et le GRAINE seront à définir.



Annexe 1 – La politique environnementale de la Région Normandie décembre 2016

UNE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE POUR UN BIEN-VIVRE RÉGIONAL

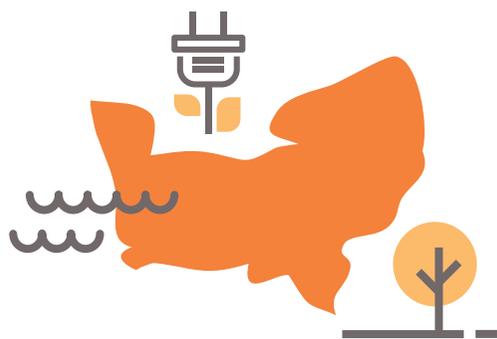


RÉGION
NORMANDIE

www.normandie.fr

UNE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE POUR UN BIEN-VIVRE RÉGIONAL

Le développement durable répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Au service d'un développement harmonieux du territoire normand, il doit être économiquement soutenable, respectueux de l'environnement, des ressources naturelles et de la biodiversité tout en étant acceptable par les habitants de la Normandie. Structurée autour de six axes forts, la nouvelle politique environnementale de la Région prend en compte le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (Sraddet) qui fixe des objectifs en matière d'énergie, de lutte contre le changement climatique et la pollution de l'air et de protection et gestion de la biodiversité.



1

NORMANDIE, LA RÉGION DE TOUTES LES ÉNERGIES



Énergies renouvelables (liées à l'éolien off-shore et terrestre, au bois, à la méthanisation, au photovoltaïque...), raffinage, nucléaire... La Normandie est riche d'un mix énergétique le plus diversifié, en France et en Europe. La Région souhaite cultiver et renforcer cet atout au service du développement territorial local, de la qualité de l'air et de la lutte contre le changement climatique. Engagée dans l'atteinte d'objectifs ambitieux en matière d'énergies renouvelables, la Région axera prioritairement son action sur :

- Soutenir et développer les énergies renouvelables. Les principales cibles sont les énergies marines renouvelables, la filière bois-énergie, ainsi que la production de biogaz
- Développer les modes de déplacements alternatifs au "tout pétrole" : l'accent sera mis sur le développement des mobilités non polluantes, actives et alternatives
- Mettre en place le Plan Normandie Hydrogène
- Créer des territoires 100% énergies renouvelables à 2050.

2

DÉPLOYER LE PLAN NORMANDIE BÂTIMENTS DURABLES



La rénovation énergétique des bâtiments est un enjeu économique, environnemental et social majeur. Au travers du Plan Normandie Bâtiments Durables doté de 100 M€, la Région pilote la structuration régionale des acteurs de la rénovation énergétique de l'habitat en 3 pôles (conseil-audit, travaux, financements). Sont concernés, les maisons individuelles, les logements sociaux, les logements collectifs privés. Les bâtiments publics sont également inclus dans le plan régional. Parmi les priorités :

- Déployer le nouveau chèque éco-énergie Normandie pour les particuliers en maison individuelle
- Accompagner la rénovation énergétique des logements sociaux et la construction de nouveaux logements performants
- Soutenir des projets pilotes de rénovation énergétique des copropriétés, notamment dans les centres villes reconstruits après-guerre
- Financer des programmes globaux de rénovation des bâtiments publics s'inscrivant dans une stratégie de transition énergétique à l'échelle intercommunale, particulièrement ciblés sur les petites collectivités
- Repérer, aider et valoriser les nouveaux bâtiments exemplaires ou préfigurateurs.

3

DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN NORMANDIE

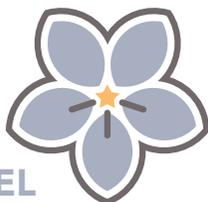


La gestion des déchets, l'économie des ressources et des matières premières sont aujourd'hui des enjeux incontournables, avec l'objectif de pouvoir, par des réponses adaptées et innovantes, créer de la valeur ajoutée locale et des emplois. C'est l'objectif de l'économie circulaire, nouveau concept économique qui multiplie les initiatives pour inventer de nouveaux modes de production et de consommation et faire en sorte que "Rien ne se perd, tout se transforme". La Région assume pleinement sa nouvelle compétence et entend fixer le cadre d'actions pour l'ensemble du territoire.

- Élaborer le Plan Régional de Prévention et Gestion des Déchets et le Plan d'Actions "Économie Circulaire", ainsi que leurs déclinaisons locales
- Mettre en place un centre de ressources numérique adossé à un dispositif d'observation dédié à l'économie circulaire et aux déchets
- Déployer des actions de prévention et sensibilisation sur le tri, la gestion et la valorisation des déchets
- Organiser les filières de prise en charge et de valorisation de matières et de déchets
- Favoriser la mise en place de nouvelles chaînes de valeur économique à travers des expérimentations à l'échelle de la Normandie, sur des territoires pilotes ou dans des domaines spécifiques.
- Faire de la collectivité régionale un exemple en matière d'économie circulaire.

4

LA RÉGION, LEADER DE LA PRÉSERVATION ET DE LA RESTAURATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DU PATRIMOINE NATUREL

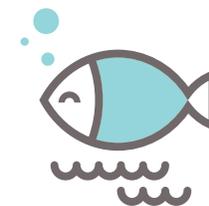


Pourvue d'un patrimoine naturel exceptionnel, la Région Normandie souhaite se doter d'une "stratégie régionale de la biodiversité". S'adressant à l'ensemble des acteurs régionaux, elle garantit l'attractivité du territoire et la pérennité des activités économiques et humaines.

- Améliorer la connaissance pour mieux guider l'action, via l'Observatoire régional de la biodiversité
- Préserver et restaurer les milieux et les espèces (traiter 1 à 2 enjeux majeurs nouveaux par an, tels que les espèces invasives, le bocage...)
- Valoriser le patrimoine naturel (information, communication, sensibilisation ciblée notamment sur des espèces emblématiques normandes)
- Créer l'Agence régionale de la biodiversité d'ici début 2018.

5

MILIEUX AQUATIQUES, EAUX ET LITTORAL : DE LA TERRE À LA MER



Avec 600 km de façade maritime et de nombreux cours d'eaux, fleuves et rivières dont la Seine, l'Eure, l'Orne et la Risle, la Normandie se mobilise dans le cadre d'une stratégie régionale "Normandie Terre-Mer" pour relever les deux défis majeurs liés à la qualité des eaux, des milieux aquatiques terrestres et marins, et l'adaptation du littoral au changement climatique.

- Améliorer les connaissances sur l'eau, les milieux aquatiques et le littoral grâce à la diffusion d'outils d'aide à la décision
- Élaborer des stratégies locales d'adaptation et de gestion durable de la bande côtière
- À l'échelle des bassins versants et de points noirs littoraux, réaliser des travaux de restauration/préservation (cours d'eau, zones humides, érosion-ruissellement) pour garantir la qualité des eaux, notamment littorales (baignade, pêche...)
- Soutenir les projets pilotes littoraux d'adaptation au changement climatique.

6

LA NORMANDIE, TERRITOIRE DURABLE



Avec cet axe fédérateur et transversal que concrétise son Agenda 21, la Région souhaite véritablement garantir le développement harmonieux du territoire normand, que ce soit aux plans économiques, environnementaux et sociaux, pour contribuer activement à l'attractivité de la Normandie.

- Développer l'exemplarité de la collectivité par des actions internes concrètes et la prise en compte du développement durable dans les politiques régionales
- Initier des stratégies territoriales "Territoires durables 2030"
- Animer l'espace régional de concertation et déployer des actions d'éducation au développement durable
- Organiser annuellement les Rencontres normandes du développement durable
- S'appuyer sur les Parcs naturels régionaux, territoires d'expérimentation, vitrines du développement durable en Normandie et du soutien à l'économie locale rurale et supports de transferts d'expériences.

QUEL EST LE RÔLE DE LA RÉGION ?

La Région élabore des stratégies régionales dans les divers domaines, concertées avec l'ensemble des parties prenantes, en ayant vocation à servir de guides aux actions de l'ensemble des acteurs du territoire

- La Région anime les acteurs du territoire, en structurant et portant la gouvernance régionale, par thématique, de façon à garantir la déclinaison effective des stratégies
- La Région est porteuse de projets en propre et accompagne (au niveau technique et/ou financier) des projets portés par les acteurs et les territoires pour rendre les stratégies élaborées concrètes et opérationnelles.



UNE MISE EN ŒUVRE SIMPLIFIÉE DE LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Mise en place d'un dispositif unique "IDEE" (Initiative Développement durable Energie Environnement) qui sera décliné en quatre volets :

" IDEE Stratégie "

Élaboration d'une stratégie locale, en garantissant une approche transversale de développement durable (choix d'un nombre minimum d'items dans une liste, par exemple : transition énergétique, trame verte et bleue, eaux et milieux aquatiques, littoral, économie circulaire, mobilité douce, qualité de l'air...),

" IDEE Conseil "

Soutien au conseil et audit opérationnel pour orienter la décision,

" IDEE Développement / Action "

Mise en œuvre d'actions concrètes et développement des projets,

" IDEE Innovation / Expérimentation "

Mise en œuvre de projets innovants, exemplaires, d'expérimentation.

Annexe 2 – Liste des structures invitées

53 structures ont été invitées à la rencontre, dont 34 ont pu participer.

A l'issue de la réunion, il leur a été demandé d'indiquer leur volonté d'engagement dans une concertation en faveur de l'EEDD. Trois choix étaient proposés : Oui / Non / Ne sait pas encore

Le présent tableau liste les structures invitées, et les réponses des structures présentes.

Structure	Souhaite participer à la concertation
ADEME Normandie	
ADRESS – Agence pour le Développement Régional des Entreprises Sociales et Solidaires	<i>excusée</i>
Agence de l'Eau Seine-Normandie - Direction territoriale et maritime des Bocages Normands	
Agence de l'Eau Seine-Normandie - Direction territoriale et maritime Seine-Aval	oui
Agence régionale environnement de Normandie – ARE	oui
Agence régionale de Santé (ARS)	<i>excusée</i>
Agro-Bio Normandie	<i>excusée</i>
ANEA – Association Normande des Entreprises Agroalimentaires	
Association Qualité et Management de Basse-Normandie	
ARDES – Association Régionale pour le Développement de l'Économie Solidaire en Normandie	
Association Régionale pour la Promotion de l'Eco-construction en Basse Normandie (ARPE)	<i>excusée</i>
Associations & Territoires de Haute-Normandie	<i>excusée</i>
CARDERE	oui
Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire Normandie	
CIRSES - Collectif pour l'Intégration de la Responsabilité Sociétale et du développement durable dans l'Enseignement Supérieur	<i>excusée</i>

Structure	Souhaite participer à la concertation
CNFPT Normandie	ne sait pas encore
Collectif Eduquer à la Nature	oui
Communauté de l'Agglomération Havraise (CODAH)	<i>excusée</i>
Conseil départemental du Calvados	<i>excusée</i>
Conseil départemental de l'Eure	<i>excusée</i>
Conseil départemental de la Manche	
Conseil départemental de l'Orne	<i>excusée</i>
Conseil départemental de Seine-Maritime	oui
Conseil régional Normandie	oui
CRAJEP Normandie	<i>excusée</i>
CREAN - Carrefour Rural Européen des Acteurs Normands	<i>excusée</i>
CREEDD – Collectif Régional d'éducation à l'environnement et au développement durable de Haute-Normandie	
CREPAN – FNE Normandie	oui
CTRC Normandie	oui
DRAAF Normandie	<i>excusée</i>
DRDJS Normandie	ne sait pas encore
DREAL Normandie	ne sait pas encore
ERREFOM	oui
GRAINE Normandie	oui

Structure	Souhaite participer à la concertation
GRANDDE	<i>excusée</i>
GRAPE	oui
Groupe La Poste –Direction territoriale de Basse-Normandie	<i>excusée</i>
IRD2 – Institut Régional du Développement Durable	oui
IREPS Normandie	<i>excusée</i>
Le Marchepied	<i>excusée</i>
Les Petits Débrouillards Grand-Ouest, antenne Normandie	oui
Ligue de l'enseignement Normandie	oui
Métropole Rouen-Normandie	oui
Normandie Équitable	oui
Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine	oui
Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin	oui
Parc Naturel régional Normandie Maine	oui
Parc Naturel Régional du Perche	oui
Rectorat de Caen	oui
Rectorat de Rouen	
Relais d'Sciences	
Union régionale des CPIE	
Université de Rouen	<i>excusée</i>

Annexe 3 – Les propositions des participants

Les participants ont été invités à formuler des actions et des objectifs, réparties selon les 3 objectifs présentés en introduction :

1. Échanger et anticiper sur les dispositifs et politiques publiques

Une direction partagée sur le plan politique et des actions en matière d'eedd	Projet de l'orientation régionale de la biodiversité	Simplification dans l'organisation du développement durable.
Mobilisation et implication des élus pour définir la stratégie régionale	Rendre la notion de développement durable et l'environnement plus accessible auprès des jeunes et favoriser leur intérêt	Stratégie régionale + plan d'action dans une logique ascendante

2. Échanger et partager des projets à venir des structures opératrices

Plus d'efficacité, mutualiser, renforcer, augmenter la lisibilité	Une journée annuelle de colloque médiatisé pour faire le bilan des actions qui ont bien marché, et entendre 2-3 conférenciers de haut vol pour dynamiser le réseau	Respect de la particularité de l'Education nationale : 1 région mais 2 académies ; des spécificités peuvent survivre
Échange et partage de projets à venir	Partage des projets collectifs, utilisation des outils existant	Développer les formations en accompagnement des projets innovants de territoire
Avoir une meilleure visibilité des actions menées pour les faire connaître et partager	Identification de pratiques et actions pilotes	Mettre en œuvre une offre de formation à l'EEDD en lien avec la politique et les projets régionaux
Répartition des forces : par mission, objectifs, cibles...	Appui aux actions, suivi global	Trouver ensemble des moyens efficaces et percutants pour interpeller puis sensibiliser les futurs et actuels (éco)citoyens
Obtenir un effet de développement qualitatif et quantitatif de l'EEDD	Développer un ou des événements « labellisés » > valorisation	Cohérence et complémentarité des actions déployés sur les territoires

3. Co-construire une stratégie régionale et un Plan Régional d'Actions EEDD

Susciter la mise en place de plans locaux d'eedd (cité 2 fois)	Portée politique (cité 2 fois)	Accompagnement, échange
Co-construction, stratégie commune (cité 5 fois)	Atteindre le plus grand nombre de personnes	Participer à la définition d'actions homogènes et transversales sur la région
Renforcer les liens entre EEDD et culture scientifique et technique	Définition précise des publics cible	Opérationnalité des orientations

Une stratégie qui permet de définir le rôle de chacun des opérateurs et de coordonner des actions à l'échelle régionale	Animation : qu'une structure soit porteuse et fédératrice sur l'ensemble de la Normandie pour définir, en collaboration avec les acteurs, une stratégie qui sera ensuite déclinée par les acteurs du territoire	Renforcer, articuler et rendre visibles les actions de sensibilisation et de formation à l'EEDD tous publics
Connaître les dispositifs d'EEDD existant pour se compléter, éviter les doublons, et construire une politique régionale cohérente (cité 3 fois)	Impacter et articuler les politiques publiques sur les différents champs concernés	Une double organisation politique et technique
Co-construire une stratégie commune pour les établissements scolaires	Participation des acteurs décisionnels sur tous les collèges (les 4 sphères ?)	Lier une stratégie régionale du développement durable au SRADDET
Coordonner une stratégie découlant sur des actions concrètes sur toutes les sphères/thèmes du développement durable (élargissement) et tous les acteurs (au-delà des cibles classiques)	Une orientation claire par rapport à une stratégie partagée pour garantir la cohérence des actions sur le terrain	Trouver une articulation entre le plan d'éducation à l'environnement et le plan d'éducation à la nature
Prise en compte de tous les degrés d'établissements dans la diversité des publics > cohérence pour éviter une déconstruction des cohérences > public : scolaire + personnel technique (formation continue)		

4. Autres

Ne pas faire de l'ERC un paquebot qui tourne en rond pour le plaisir de la croisière	Un annuaire web avec tous les acteurs et des onglets « cibles » > entreprises > collectivités > usagers ...	Qui tient le stylo ? Qui paye l'animation de l'ERC ?
Observatoire de l'EEDD	simplification	